

# Prairies fauchées méso-hygrophiles méditerranéennes

CODE CORINE : 38.21

## Caractères diagnostiques de l'habitat

### Caractéristiques stationnelles et déterminisme

Climat franco-méditerranéen, de l'étage méditerranéen semi-humide (en-dessous de 150 m) à l'étage méditerranéen humide (150-600 m).

Substrats géologiques riches en bases.

Position topographique : terrains à nappe phréatique élevée, le long des cours d'eau et dans les basses plaines irriguées.

Sols alluvionnaires plutôt frais, irrigués en basse altitude, moyennement fumés (prairies mésotrophiques).

Prairies sous-pâturées ou traitées en fauche (parfois précoce avec possibilité de regain d'arrière-saison en climat favorable) ; pâturage tardif possible.

### Variabilité

Variabilité faible : prairie à Gaudinie fragile et Fromental élevé [*Gaudinio fragilis-Arrhenatheretum elatioris*], présentant deux variations à déterminisme géographique, l'une à Cynosure cré-telle (*Cynosurus cristatus*) et Brome mou (*Bromus hordeaceus*) plus collinéenne, à l'étage méditerranéen humide (subass. *cynosuretosum cristati*), la seconde à Silaüs des prés (*Silaum silaus*), Cirse tubéreux (*Cirsium tuberosum*), Narcisses (*Narcissus tazetta*, *N. poeticus*) de l'étage méditerranéen semi-humide (subass. *narcissetosum tazettae*).

### Physionomie, structure

Habitat à structure typique de prairie à biomasse élevée, dense : richesse en hémicryptophytes et géophytes, pauvreté en thérophytes ; une stratification nette sépare les plus hautes herbes (graminées élevées, ombellifères, composées...) des herbes plus basses (petites graminées, herbes à tiges rampantes...) ; la floraison est souvent attachante, avec une bonne représentation des Dicotylédones à floraisons tardi-vernales à estivales souvent vives et attirant les pollinisateurs.

### Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Lin bisannuel	<i>Linum bienne</i>
Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i>
Gaudinie fragile	<i>Gaudinia fragilis</i>
Crépide à feuilles de pissenlit	<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>taraxacifolia</i>
Lychnide fleur-de-coucou	<i>Silene flos-cuculi</i>
Avoine pubescente	<i>Avenula pubescens</i>
Salsifis oriental	<i>Tragopogon pratensis</i> subsp. <i>orientalis</i>
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>
Carotte commune	<i>Daucus carota</i>

Trisetè jaunâtre	<i>Trisetum flavescens</i>
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>
Centaurée jacée	<i>Centaurea gr. jacea</i>
Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>
Fétuque des prés	<i>Festuca pratensis</i>
Fétuque roseau	<i>Festuca arundinacea</i>
Brome dressé	<i>Bromus erectus</i>

### Confusions possibles avec d'autres habitats

Aucune confusion.

## Correspondances phytosociologiques

Prairies de fauche mésophiles thermo-atlantiques avec irradiations subatlantiques et franco-méditerranéennes ; alliance : *Brachypodio pinnati-Centaureion nemoralis* (voir aussi *Lino biennis-Gaudinion fragilis*).

## Dynamique de la végétation

### Spontanée

La variation à Narcisses s'inscrit dans une série dynamique de forêts de feuillus (Peupleraie blanche) [Code UE : 92A0], la seconde dans une dynamique indéterminée.

### Liée à la gestion

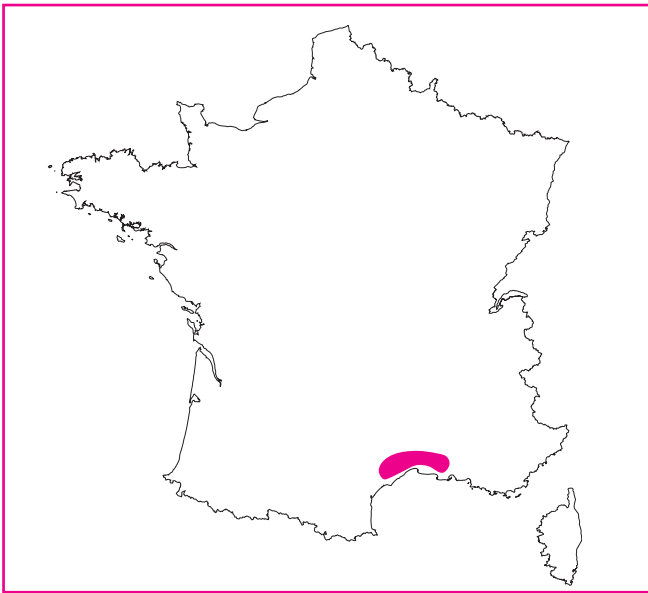
Cet habitat est soumis à des amendements, au fauchage et surtout à l'irrigation depuis des siècles.

## Habitats associés ou en contact

Dans la plaine languedocienne, cet habitat peut être associé à des prés plus mésotrophiques à Molinie bleue (*Molinia caerulea*), Silaüs des prés et Cirse tubéreux [Code UE : 6410].

## Répartition géographique

Domaine franco-méditerranéen, surtout plaines du Languedoc et de Crau, jusque dans l'étage méditerranéen humide des Cévennes méridionales.



## Valeur écologique et biologique

Valeur régionale pour ce qui est de la flore : pas d'espèces protégées ou/et menacées aux plans national et régionaux. Cet habitat constitue une enclave médio-européenne en domaine méditerranéen. Il présentait traditionnellement une grande importance dans un pays pauvre en ressources fourragères et fournissait un foin abondant (jusque quatre coupes par an) et de première richesse (label « foin de Crau » acheminé jusque Paris et Londres pour l'alimentation de chevaux de course ; seul exemple de fourrage labellisé).

## Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

### États à privilégier

Les formes les moins pâturées et les moins fertilisées.

### Autres états observables

Formes pâturées et trop fertilisées.

## Tendances évolutives et menaces potentielles

Cet habitat est menacé par le retournement des prairies pour installer des cultures (dont des prairies semées de cultivars de Dactyle, Fétuque roseau, Fétuque des prés, Trèfle des prés) et par la fertilisation intensive qui favorise les graminées (populations denses de Dactyle et Fromental élevé). Depuis la réalisation du barrage de Serre-Ponçon, les eaux d'irrigation n'apportent plus de limons.

## Potentialités intrinsèques de production économique

Ces prairies constituent depuis le XVI<sup>e</sup> siècle une zone de production de foin de grande valeur pastorale, plus particulièrement

dans le delta du Rhône où un label AOC a été obtenu depuis 1997 pour un foin utilisé notamment pour les élevages de chevaux de course et les brebis Roquefort.

La biomasse élevée et dense permet jusqu'à 4 fauches/an (100 000 tonnes sur 13 000 ha/an) et un pâturage ovin hivernal.

## Cadre de gestion

### Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Le maintien de ces habitats est attaché au maintien de l'irrigation qui est une pratique ancestrale et qui permet d'alimenter, au-delà des prairies, la nappe phréatique : 25 % du volume d'eau d'irrigation est utilisé par les prairies, 35 % s'infiltrent directement dans la nappe et 40 % retournent dans le réseau en aval.

L'extension de certaines productions agricoles représente toutefois une certaine menace (arboriculture, maraîchage) ; on constate depuis plusieurs années la diminution des apports en limons des fleuves alimentant la plaine, due vraisemblablement aux aménagements de barrages en amont, ce qui participe à l'appauvrissement des sols.

### Modes de gestion recommandés

Cas de la plaine de Crau : l'irrigation des prés par submersion tous les 10 jours pendant 8 mois favorise l'implantation et la bonne pousse des espèces naturelles végétales et permet d'éviter la remontée de sel due à la proximité de la mer.

Un pâturage extensif ovin en hiver (octobre à janvier – 8 à 12 brebis/ha) après les 3 à 4 fauches permet le maintien de la qualité du foin, l'entretien du milieu et contribue à la fumure du sol.

Au-delà de cette fumure naturelle, une légère fertilisation PK est possible, permettant de favoriser la repousse de l'herbe.

L'agnelage doit être programmé en automne (race Mérinos d'Arles) avant la mise en pâturage.

### Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Valeur régionale de la flore, notamment d'espèces spécifiques que l'on ne trouve pas ailleurs en zone méditerranéenne et qu'il est nécessaire de protéger.

Richesse ornithologique : la Crau a été classée zone de protection spéciale (ZPS) par la directive « Oiseaux » de 1979 et au second rang des douze sites à conserver en priorité en Europe en 1983.

### Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Plaine de la Crau dans le triangle Arles, Saint-Martin de Crau, Fos-sur-Mer (13) où des mesures agri-environnementales ont été mises en œuvre dans un programme « Crau humide ».

## Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

La gestion optimale des cours d'eaux en amont afin de recevoir à nouveau les limons essentiels à l'amélioration des sols de la plaine.

## Bibliographie

- BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. et NÈGRE R., 1952.  
DONKER M. et STEVELINK A., 1962.  
FOUCAULT B. (de), 1989a.  
MOLINIER R. et TALLON G., 1949.  
MOLINIER R. et TALLON G., 1950.  
MOLINA, J., COULET, E., GRILLAS, P., YAVERCOVSKI, N.  
– *Flore de Camargue – Parc naturel régional de Camargue*, 73 p

## Contacts

Comité du foin de Crau (chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône), conservatoire et études des écosystèmes de Provence (CEEP), conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon, parc naturel régional de Camargue, station biologique de la Tour du Valat.

Comité du foin de Crau – Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône – DDAF des Bouches-du-Rhône – DIREN PACA – Espaces naturels de Provence (CEEP) – « Depuis des siècles, la Crau » – 2000.